

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21.02.2022**

L'an deux mil vingt deux, le 21 février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de Presles et Thierny, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mr Maxime KELLER, Maire

Etaient présents : M. KELLER - X. GRIMAUD - E. GRANDPIERRE – P. BACHELLEZ – F. JACQUEMINET - C. MARGOTTEAU - A. CAFFIN - E. PETIT – A. CHARLIER - B. DEJOIE – MC. SZEWCZYK

Etaient absents :

A été nommée secrétaire : Mme GRANDPIERRE

Le quorum étant respecté, le conseil peut siéger

Le compte rendu de la séance du 06 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le maire présente le compte administratif 2021 arrêté aux chiffres suivants :

Section de Fonctionnement : 130 842 € 48
Section d'Investissement : 197 504 € 62

Monsieur le maire étant sorti de la salle, le conseil municipal, sous la présidence de Mme CAFFIN, approuve le compte administratif à l'unanimité

Les chiffres du compte administratif étant en conformité avec ceux du compte de gestion du receveur, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement de 130 842 € 48, le conseil décide d'affecter la somme de 55 821 € 48 en réserve d'investissement et la somme de 75 021 € en excédent de fonctionnement reporté

VOTE DES TAXES LOCALES

L'assemblée après avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales suivants pour l'année 2022 :

TAXE SUR LE FONCIER BATI 41.55 %
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI 23.56 %

BUDGET PRIMITIF 2022

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2022:

En section de fonctionnement : 337 021 €
En section d'investissement :
 Dépenses : 323 200 €
 Recettes : 379 573 €

CONTRAT AISNE PARTENAIRE JEUNES

Monsieur le Maire présente le dispositif « CAP JEUNES » initié par le Conseil départemental. En échange d'un nombre d'heures (35 heures ou 70 heures) d'action citoyenne au sein de la commune, le jeune de 16 à 22 ans reçoit une indemnité forfaitaire versée par la commune et le Département. Cette indemnité doit être orientée vers une dépense « utile ».

Après avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter la somme maximale de 1 080 € pour l'opération jeunes en 2022.

AMENAGEMENT RUE DE L'EGLISE - IBTP

NOREADE a informé récemment la commune du début des travaux d'assainissement de la tranche B en 2023. Celle-ci concerne la Franche Rue, la rue de la Montagne, la rue Honoré Serpe et la rue de l'église.

Une réflexion est engagée pour aménager la rue de l'église dans la continuité de ces travaux. Il s'agit de préserver son caractère rural, permettre une vitesse douce et procéder à l'enfouissement des réseaux.

L'aide d'un cabinet d'études est nécessaire pour mener à bien ce projet.

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité, a décidé :

- de retenir le cabinet IBTP de Bucy les Cerny. La prestation d'un montant de 17 000 € HT est acceptée.
- Diligente Mr le Maire pour signer le devis avec ledit cabinet.

En outre, l'agence ADICA est choisie comme prestataire pour assistance à maîtrise d'œuvre pour un montant de 3 000 € HT

AGENDA DES FESTIVITES

Le conseil municipal arrête le calendrier 2022 des principales festivités comme suit :

- | | |
|--------------------|--------------|
| - Lundi de Pâques | 18 avril |
| - Feux de St Jean | 18 juin |
| - Brocante | 04 septembre |
| - Beaujolais | 18 novembre |
| - Noël des enfants | |

ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 10 ET 24 AVRIL

Le conseil municipal arrête le tableau du bureau de vote pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

INFORMATIONS DIVERSES

Recensement quinquenal : la totalité des foyers ont répondu au questionnaire. La première estimation donne le chiffre de 400 habitants au 01.01.2022.

Pour mémoire, la population recensée en 2016 était de 385 habitants et 394 en 2011.

Concertation publique RN2 mise à 2x2 voies entre Laon et Avesnes : Mr le Maire informe le conseil municipal de la venue du bus d'information de la DREAL le mardi 1^{er} mars entre 9H30 et 12 H sur la place de la Mairie.

Travaux d'adduction d'eau : NOREADE entreprend du 21 février eu 8 avril divers travaux dans la côte de Presles, dont l'adduction d'eau pour les maisons dans la côte du château et le château de Presles.

La circulation sera interdite, sauf riverains, durant cette période.

Construction d'une structure agricole : Mr le Maire informe le conseil municipal du dépôt d'un permis d'aménager et d'un permis de construire pour création d'un élevage avicole sur les Hauts de Presles.

Rapport d'activité 2021 : Madame GRANDPIERRE rend compte des travaux exécutés en 2021 par le Syndicat de Gestion Aquatique de la Moyenne Ailette.

La séance est levée à 22 H 15